

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Arrêté	Nature	Date de mise en ligne sur le site internet
	17.06.2025	25 A 367	5.5	17 JUIN 2025
REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT				

JCD/EA

ARRETE

OBJET	DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DECLARATION DE PROJETS DE TRAVAUX (DT) ET DECLARATION D'INTENTION DE COMMENCEMENT DE TRAVAUX (DICT) DELEGATION DE SIGNATURE A MONSIEUR JEAN-CHRISTOPHE DESMONTS ET MONSIEUR JEAN-CHRISTOPHE LE SECQ
--------------	--

Le Président, soussigné,

Vu l'article L 5211-9 du Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2021-386 du 7 octobre 2021, déléguant au Président une partie des attributions de l'Assemblée communautaire,

Vu l'arrêté 20 A 27 du 04 août 2020 de Monsieur le Président de Flers Agglo portant délégation de signature au profit de Monsieur Jean-Christophe DESMONTS et Monsieur Jean WIRTH, agents de Flers Agglo,

Considérant que Monsieur Jean WIRTH a quitté les effectifs de Flers Agglo,

Considérant que Monsieur Jean-Christophe LE SECQ a été nommé Directeur Adjoint de la direction de l'eau et de l'assainissement de Flers Agglo,

Considérant qu'il convient en conséquence d'actualiser la délégation consentie par arrêté susvisé,

A R R E T E

Article 1 - L'arrêté 20 A 27 du 04 août 2020 est abrogé.

Article 2 - Monsieur Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo, donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Messieurs Jean-Christophe DESMONTS, Directeur du service Eau et Assainissement, agent titulaire d'un poste permanent et Jean-Christophe LE SECQ, Directeur Adjoint du service Eau et Assainissement, pour les actes suivants :

- déclaration de projet de travaux (DT) au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du code du travail
- déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du code du travail

- récépissé de déclaration de projet de travaux au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du code du travail
- récépissé de déclaration d'intention de commencement de travaux au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du code du travail
- avis de travaux urgents au titre de l'article R. 554-32 du code de l'environnement.

Article 3 - La signature des pièces et actes repris à l'article 2 du présent arrêté devra être précédée de la formule indicative suivante : « par délégation de Monsieur le Président ».

Article 4 - Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés de Flers Agglo, et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier principal, receveur de Flers Agglo et sera publié sur le site internet. Ampliation du présent arrêté sera également transmise aux destinataires du présent arrêté.

Article 5 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le Président de Flers Agglo. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à FLERS, le 17 juin 2025

Le Président,

Yves GOASDOUE

Diffusion :

- Sous-Préfecture
- Trésorerie Principale
- Agents concernés
- Site internet
- Registre des arrêtés

	Notifié à l'intéressé(e) le	Signature de l'intéressé(e)
M. Jean-Christophe DESMONTS		
M Jean-Christophe LE SECQ		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20250617-25A367-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2025
Publication : 17/06/2025